

RENTREE DE SEPTEMBRE 2019 Site de La Providence

Madame, Monsieur,
Chers Parents, Chers élèves,

Vous trouverez ci-joint les informations nécessaires à la répartition de la rentrée 2019.
Je vous remercie de bien vouloir en prendre attentivement connaissance.

L'établissement rouvrira ses portes le 21 août. La rentrée des élèves aura lieu lundi 2 septembre.
Toute l'équipe éducative aura alors à cœur de vous accueillir pour une nouvelle année au sein de l'Institution – La Providence.

Pour l'heure, nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances en famille.
Cordialement.

Le Chef d'établissement
Vivien JOBY

1 – HORAIRES DE RENTREE A L'INTERNAT

L'accueil se fera au : **2 rue du Collège 35400 Saint-Malo**

Dimanche 1er septembre à 18h00		Tous les internes
18h-18h45	Atrium (accueil)	Accueil des familles Remise des clés et installation en chambre
18h45-19h45	Auditorium	Réunion d'information obligatoire (internes et parents) pour les <u>nouveaux</u> internes (départ des parents au terme de la réunion)
20h	Self	Repas
20h30	Hall l'Agora	Visite guidée pour les nouveaux internes

2 – HORAIRES DE RENTREE AU LYCEE

➤ SECONDE PROFESSIONNELLE et 3 PREPA METIERS :

Lundi 2 septembre : entrée par la rue Vauborel :

08h30 Accueil des élèves accompagnés de leurs parents par les professeurs principaux

Restauration : les élèves recevront une carte restauration - type porte monnaie électronique - durant cette matinée d'accueil. Il n'y aura pas de restauration le 2 septembre : Toutefois, une permanence sera assurée ce jour entre 12h et 12h45 pour permettre aux



élèves de créditer leur carte restauration (chèque à l'ordre de Compass ou espèces : minimum 10 euros). Le rechargement est également possible le soir même à partir du site du lycée (www.ism-lapro.fr / rubrique « restauration e chargement »).

Vous recevrez un courrier détaillé sur le programme de la première semaine d'intégration et d'entrée au lycée Professionnel.

➤ **PREMIERE ET TERMINALE PROFESSIONNELLE :**

Lundi 2 septembre : entrée par la rue Vauborel :

13h30/15h30 Accueil niveaux Première et Terminale Vente + Commerce + Accueil + Systèmes Numériques (SN) + Technicien du Bâtiment (TEB)

Début des cours selon l'emploi du temps hebdomadaire le mardi 3 septembre.

3 – REGLEMENT INTERIEUR

Vous avez validé et signé numériquement le règlement intérieur lors de l'inscription ou la réinscription.

4 – FOURNITURES SCOLAIRES ET MANUELS

. **Fournitures** : il n'y a pas de liste-type de fournitures scolaires (sauf 3 Prépa Métiers). Nous vous recommandons de ne pas faire de dépenses trop importantes à ce sujet et d'attendre les conseils des enseignants pour des achats, en particulier pour la calculatrice.

Le minimum exigé pour le début : un agenda ainsi que de quoi écrire, prendre des notes et classer.

Toutefois, pour les élèves entrant en :

- Seconde Bac Pro Métiers de la Relation Client (MRC) : le modèle de calculatrice préconisé en mathématiques est le suivant : Ti 82 advnced. Chaque élève doit disposer d'une clé USB. Une journée par semaine (fixée en septembre), l'élève doit porter une tenue professionnelle (tenue sobre – chaussures de ville, pas de jean ni baskets).
- Seconde Bac Pro SN et TEB : le modèle de calculatrice préconisé est le suivant : casio graph 35 + (mode examen). Par ailleurs, une blouse en coton manches longues est obligatoire pour les cours de sciences. Chaque élève doit disposer d'une clé USB. Les élèves de TEB doivent obligatoirement être équipés de chaussures de sécurité pour les visites de chantier.

. **Manuels scolaires** : Le Conseil Régional a modifié les règles de prise en charge des manuels scolaires. Désormais, il participe pour partie au financement des livres scolaires, directement auprès de l'établissement.

Cette mesure étant mutualisée, vous n'avez donc pas à acheter les livres, **le lycée fournira l'ensemble des ressources numériques dont votre enfant aura besoin**. L'élève est responsable de ses livres, ils sont attribués nominativement (un code barre par livre). Il doit en prendre soin, merci de les couvrir.

IMPORTANT : pour le jour de la rentrée, merci d'établir un chèque de caution de 80 euros à l'ordre de « Ensemble la Mennais » - avec nom et prénom au dos. Ce chèque ne sera pas encaissé et sauf mention contraire de votre part, il sera détruit à la remise des livres en juin 2020.

Chaque livre dégradé ou non restitué sera facturé 10 euros ; en cas de non paiement la caution sera encaissée.

5 – TRANSPORTS SCOLAIRES

- Agglomération de Saint-Malo :

. Nouvelle demande d'abonnement : si vous ne disposez pas de la demande de carte « Malo Agglo Transport » (réseau MAT Malo), veuillez à prendre contact avec le secrétariat du lycée : dossier à retourner ensuite **directement** auprès de Malo Agglo Transport.

. Renouvellement de carte : vous recevrez directement à votre domicile le formulaire de réabonnement.

- Hors agglomération de Saint-Malo :

Vous avez reçu la demande de carte de transport ou de renouvellement (hors Saint-Malo) du Conseil Régional (majoration de 40 € en cas de retard sans justificatif valable). En cas de problème, s'adresser aux secrétariats du lycée.

6 – ASSURANCE SCOLAIRE

Nous avons fait le choix cette année d'une assurance scolaire et extra scolaire groupée. Les garanties peuvent se cumuler avec une éventuelle assurance personnelle.

8 – CARTABLERIE

Ce service constitue un moyen de prévention des vols, des pertes ainsi qu'un moyen de mieux répartir la charge des livres et documents entre les cours.

La réservation du casier se fait en ligne. Voir modalités en suivant le lien ci-dessous. Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=oXLcssbL6kSu4-jHkzLM2W8o9PIL9bFMv5xK6wHrc-ZUOUk2QU0xSIIzMkVFRFpMV0tJRlc0QkFYVi4u>

9 – ELEVES DELEGUES

Les élèves recevront une information sur le rôle des délégués. Les élections auront lieu durant la semaine du 23 au 27 septembre et seront suivies d'une journée de formation vendredi 4 octobre.

10 – PARENTS CORRESPONDANTS

Il est souhaitable que chaque classe ait 2 parents correspondants pour recueillir l'expression des parents et participer aux conseils de classe.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître dès la rentrée auprès du professeur principal de votre enfant (voir courrier A.P.E.L. joint).

11 – HORAIRES DES COURS

Début des cours au plus tôt à 8h05

Fin des cours au plus tard à 17h15

12 – DEPLACEMENTS EPS (Education Physique et Sportive)

Les élèves ont la possibilité de se déplacer sur certains créneaux horaires par leurs propres moyens pour se rendre sur le lieu d'activité. Le fonctionnement est le suivant :

Cours d'EPS à 8h05/9h40 : Rendez-vous à 8h05 sur le lieu d'activité puis retour à 9h40 avec un car affrété par l'établissement ou avec le moyen de transport de son choix (scooter, vélo, voiture, à pieds...). Une exception pour le cycle natation, car la piscine est proche du lycée. L'aller-retour se fait à pieds.

Cours d'EPS à 10h05/11h50 : Aller-retour en car.

Cours d'EPS à 13h/14h45 : Aller-retour en car ou à pieds en fonction de la salle, avec l'enseignant.

Cours d'EPS à 13h55/15h45 : Aller-retour en car ou à pieds en fonction de la salle, avec l'enseignant.

En fin d'après-midi et en fonction de l'activité, les horaires seront 15h/17h ou 15h15/17h15 : aller avec le car, le scooter ou vélo, etc...

13 – EMPLOI DU TEMPS

Les emplois du temps des classes sont stabilisés à compter du lundi 16 septembre. Quelques modifications peuvent intervenir au cours de l'année

Les listes de classe sont définitives dès le jour de la rentrée ce qui signifie que **nous ne pouvons accepter les demandes de changement de classe quel qu'en soit le motif.**

14 – QUELQUES DATES A RETENIR POUR LE 1^{ER} TRIMESTRE

Photos de classe : jeudi 12 septembre

Jeudi 12 septembre	18h	Réunion des parents de terminale STMG
	18h	Réunion des parents des classes de 1 ^{ère} Bac Pro, Terminale Bac Pro
Jeudi 26 septembre	18h30/20h	Assemblée générale de l'APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) sur le site de l'Institution (auditorium)
Lundi 30 septembre	18h	Réunion des parents de 3 ^{ème} PM

Vacances scolaires 2019/2020 :

Vacances de la Toussaint	du samedi 19/10/19 au lundi 4/11/19 au matin
Vacances de Noël	du samedi 21/12/19 au lundi 6/1/20 au matin
Vacances d'hiver	du samedi 15/2/20 au lundi 2/3/20 au matin
Vacances de printemps	du samedi 11/4/20 au mardi 27/4/20 au matin
Vacances d'été	à partir du samedi 4 juillet 2020

15 – COMMUNICATION ECOLE DIRECTE

Le site <https://www.ecoledirecte.com> est l'organe officiel de communication de l'établissement. Il vous permet de consulter les résultats de votre enfant, les événements de la Vie Scolaire, l'emploi du temps et ses modifications, les informations diverses et communiquer avec les enseignants et les services du lycée. **Les parents et les élèves disposent de comptes DISTINCTS.** Vous pouvez paramétrer le site pour recevoir des notifications sur l'adresse mail de votre choix et télécharger l'application mobile. Pour les nouveaux élèves entrants, ils recevront leur code le jour de la rentrée. Pour les autres familles et élèves les codes restent inchangés. Attention le site sera fermé jusqu'au 2 septembre.

16 – CONTACTS

Pour joindre l'établissement durant l'année scolaire, quelques numéros à retenir :

. Bureau de vie scolaire (BVS) pour signaler une **absence élève**,... :

Sections MRC : **02 99 40 69 62**

Sections SN, TEB et term STMG : **02 99 40 69 70**

3 PM : **02 99 40 69 71**

Toutes sections : bvs.lapro@ism-lapro.fr

. Secrétariat site Providence **02 99 40 00 43**

L'établissement sera fermé du 17 juillet au 20 août 2019 inclus

Vous pourrez laisser un message sur notre boîte mail : direction@ism-lapro.fr

Documents joints dans cet envoi :

1/ Association des Parents d'Elèves (A.P.E.L.) x 3 documents

2/ Courriers spécifiques à certaines catégories de lycéens

Document à retourner le jour de la rentrée au professeur principal :

- Chèque de caution pour les livres : 80 euros

Bonnes vacances